

2017

Mars | Avril

SUR LE

PONT

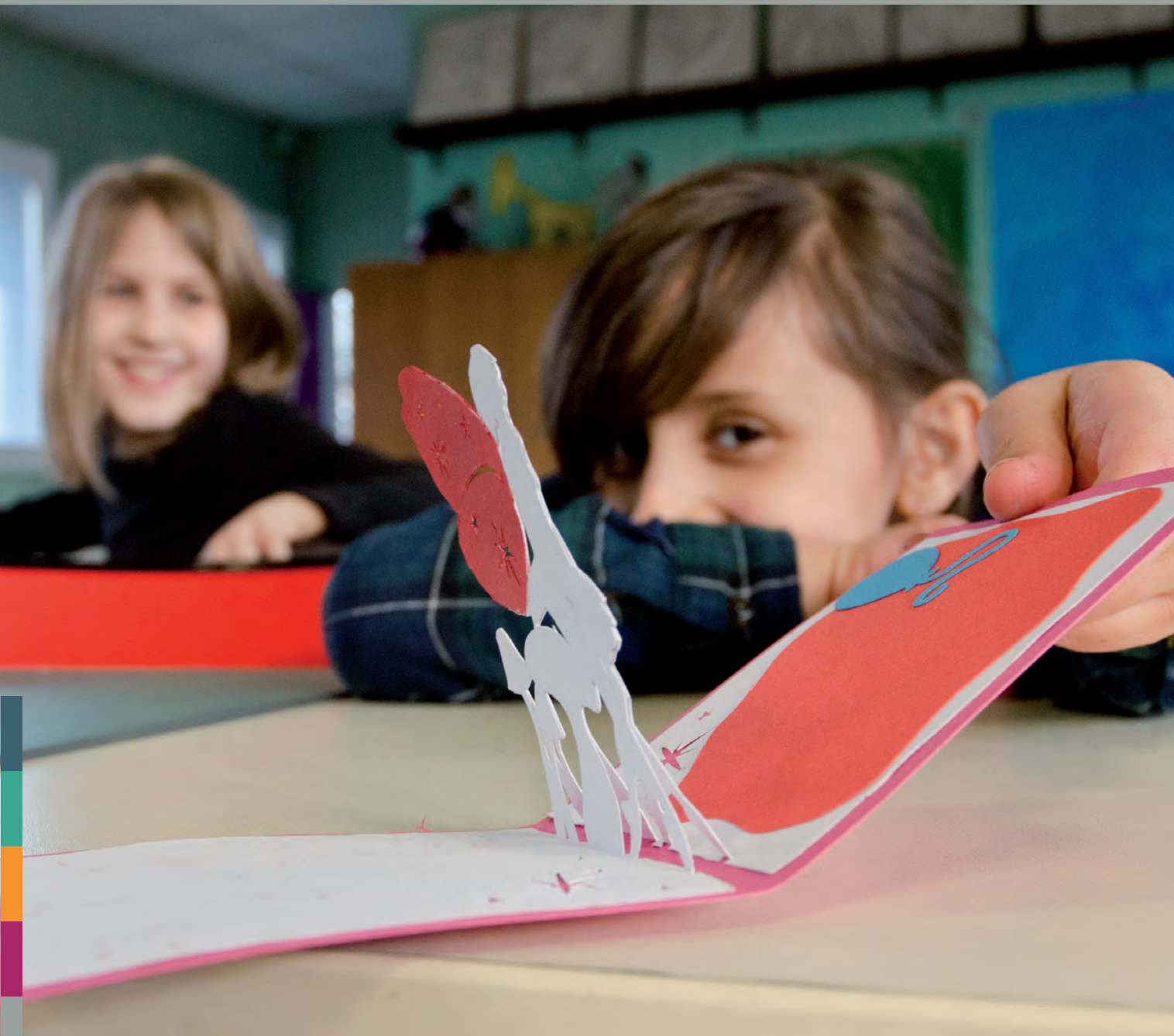
#52

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE de
Pont
Claix

ACTUALITÉS > QUEL NOM POUR LA FUTURE ZAC ? | CENTRE-VILLE : BILAN DE CONCERTATION
MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ZOOM SUR > UNE JOURNÉE À LA RONDE DES COULEURS



DOSSIER

ÉDUCATION POPULAIRE

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À LA RÉUSSITE DE TOUS



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Accompagner les jeunes

ÉDITORIAL

COMMUNIQUÉ

Dans son arrêt du 30 janvier 2017, la Cour d'appel de Grenoble a, pour l'essentiel, confirmé les condamnations prononcées en première instance par le tribunal correctionnel de Grenoble à l'encontre du journal *Le Postillon* et de son directeur de la publication, M. Peyret, pour diffamations et injures. La Cour a rappelé que *Le Postillon* et son directeur de publication n'avaient pas « offert de prouver la vérité des faits » allégués dans un article paru dans l'édition de décembre 2015. L'action entreprise par le maire et sa directrice de cabinet aura permis à la justice de rappeler que l'activité de journalisme, même satyrique, si indispensable à l'exercice de la démocratie, ne peut se transformer en permis de nuire en toute impunité, dans l'ignorance des règles déontologiques de la presse.

Depuis 2008, notre équipe municipale a fait de la jeunesse une priorité d'action. Cet engagement fort s'est traduit par une importante augmentation des moyens consacrés à cette politique chaque année.

Des avancées concrètes sont proposées aux jeunes Pontois par les services municipaux et les partenaires afin qu'ils puissent tous se former, se distraire, accéder pleinement à la culture et au sport, participer à notre vie locale, s'épanouir et pour les encourager dans leurs démarches. Les jeunes Pontois sont inventifs, ils se mobilisent pour des causes, ils ont envie de construire leur propre identité, leur avenir.

À Pont de Claix, nous faisons confiance aux jeunes, à leur capacité d'innover, d'inventer, de s'engager, d'expérimenter leurs envies de liberté et de s'émanciper de la tutelle des adultes pour penser et construire des projets en toute autonomie.

Il est de notre devoir de les accompagner au quotidien et de les soutenir dans leurs visions du futur pour eux, pour l'avenir de notre commune, mais aussi pour nous-mêmes.

ENVIRONNEMENT : LA MÉTROPOLE EN POINTE



Le maire de Pont de Claix et président de Grenoble-Alpes métropole, Christophe Ferrari, a reçu le 10 février dernier le premier ministre Bernard Cazeneuve et la ministre de l'environnement, Ségolène Royal, pour la signature de trois accords majeurs* dans lesquels l'État accentue son soutien financier aux actions de développement durable mises en place à l'échelle de l'agglomération. À cette occasion, Ségolène Royal a tenu à souligner les efforts accomplis ces dernières années sur le territoire grenoblois avec la multiplication d'ambitieux projets pour le maintien de la qualité de l'air, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Appuyées par le gouvernement, de nouvelles initiatives vont être lancées, l'une d'entre elles concerne directement le territoire de Pont de Claix avec le raccordement de la plate-forme chimique au réseau de chaleur urbain. Jusqu'ici, la chaleur produite par l'activité de la plate-forme restait inutilisée. Elle sera à terme injectée dans le réseau de chaleur urbain et sera considérée comme une énergie renouvelable. Elle bénéficiera à tous les usagers reliés au réseau, dont les futurs habitants des constructions à venir autour de l'avenue Charles de Gaulle. Un véritable atout pour l'environnement, pour les usagers et pour la compétitivité de la plate-forme.

* Pacte État-Métropole, convention pour une métropole respirable, accord partenarial avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

SUR LE PONT #52
journal d'information municipale

EN COUVERTURE

Activités périscolaires encadrées par les animateurs à l'école élémentaire des Îles de Mars

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Service communication, Jacques Guérin, Didier Barbe, A. Mamadouh, Grenoble-Alpes métropole (Lucas Frangella), Réserve naturelle régionale des Îles du Drac
Impression 6000 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 28 68
N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS
Un large tour d'horizon de l'action publique

12/15

DOSSIER
PEDT : pour la réussite de tous

16/17

ZOOM SUR
Une journée à la Ronde des couleurs

18/19

VILLE VIE ASSO'
Des nouvelles des associations pontoises

20/21

AGENDA
Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...

Nouveau quartier, nouveau nom !

Le nord de la commune va se transformer dans les prochaines années et verra émerger un nouveau quartier. Les Pontois sont invités à choisir parmi trois noms celui qui donnera son identité à cette nouvelle partie de la commune.

Un nouveau quartier, ce sont des logements, des services, des commerces, des voiries, des espaces verts, des lieux de vie, et surtout des habitants et des usagers qui bientôt vivront là. Le secteur sera structuré autour de la ligne A du tramway qui sera prolongée à l'horizon 2019 depuis Échirrolles avec deux nouveaux arrêts, dont le terminus en face de Flottibulle. Des espaces verts s'étendront en partie centrale tandis que des bâtiments de hauteurs et d'emprises variées émergeront de part et d'autre de rues et venelles. Les premiers aménagements sont prévus en 2018, pour un développement par étapes successives jusqu'en 2039, permettant à terme la création de près de 2 000 logements. Une Zone d'aménagement concertée (ZAC) va être constituée en avril pour permettre ces



édifications, suite à la participation du public ouverte jusqu'au 12 mars sur le site internet de la Ville, (rubrique Grands projets).

Donnez votre avis !

Trois noms ont été retenus par la Ville suite à un premier travail basé sur le contexte géographique et historique de la commune et du secteur : Les Minotiers, La Cartonnerie et Les Plaines du Drac. Les deux premiers

Le nouveau quartier se construira autour de l'avenue Charles de Gaulle, axe structurant de la ZAC le long duquel sera prolongé le tram A.

font référence aux moulins à grains et aux activités économiques qui étaient implantés sur le secteur, le troisième rappelle le rôle majeur de la rivière dans le façonnage du territoire pontois. Un seul sera retenu par les habitants, invités à se prononcer durant le mois de mars dans les équipements et sur le site de la Ville. Alors... quel nom pour ce nouveau quartier ? À vous de choisir !

> Votez pour :

- *Les Minotiers*
- *La Cartonnerie*
- *Les Plaines du Drac*

Sur internet : www.ville-pontdeclaix.fr et dans les équipements, jusqu'au samedi 25 mars.

28/01

TEMPS FORT



Ils étaient une dizaine réunis autour de Brigitte Palamini, la présidente des associations d'anciens combattants UMAC et Anciens du Maquis de l'Oisans, lors de l'assemblée générale annuelle. Des rangs qui vont se clairsemant, mais un devoir de mémoire qui perdure et un message de paix à transmettre aux jeunes générations. Un engagement essentiel soutenu par la municipalité, comme l'a rappelé le maire Christophe Ferrari présent aux côtés du premier adjoint Sam Toscano, de l'adjoint au sport, à la vie associative et à l'animation Julien Dussart et du conseiller municipal Maurice Alphonse, qui est également vice-président des deux associations.



06/02

TEMPS FORT



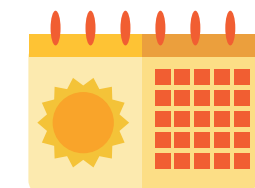
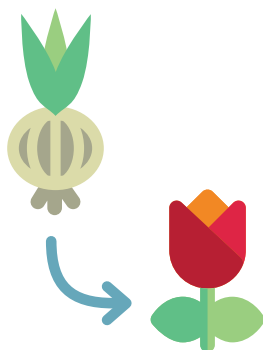
Sam Toscano, premier adjoint en charge du projet urbain et Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire, ont convié les parents d'élèves, les enseignants et les riverains à une réunion publique de présentation du chantier de reconstruction de l'école maternelle Villancourt. L'occasion de rappeler les objectifs du projet et de transmettre toutes les informations relatives à l'organisation des travaux qui débiteront en mars. Les élus ont notamment insisté sur les mesures de sécurité qui seront mises en place aux abords du chantier (lire page 11).



INFOGRAPHIE

DITES-LE AVEC DES FLEURS

PLANTES VIVACES



PLANTES ANNUELLES



Avec le printemps qui arrive, le service fleurissement de la Ville est à pied d'œuvre. C'est le moment de colorer les massifs de plantes vivaces et annuelles. Les plantes vivaces, comme les géraniums, sont autosuffisantes en eau, résistent au gel de l'hiver et à la sécheresse estivale. Les plantes annuelles sont celles dont le cycle de vie dure une année, comme les coreopsis par exemple. À Pont de Claix, trois agents s'occupent de fleurir la ville tout au long de l'année, et tout particulièrement à partir de mi-mars. D'ici à la moitié du mois de juin, ce sont 1 650 fleurs qui seront plantées dans toute la ville.

PROXIMITÉ

LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE

Le dispositif de proximité est un service mis en place par la Ville qui permet aux habitants de signaler un dysfonctionnement sur l'espace public : voirie, propreté, espaces verts, éclairage public... Mis en place fin 2015, il vise à améliorer le cadre de vie des Pontois. 484 demandes ont été reçues en 2016. Elles sont enregistrées puis traitées par les services de la Ville ou redirigées vers les organismes compétents, comme la Métro pour celles qui concernent la voirie par exemple.

Ce service, qui dépend de la Maison de l'habitant, peut être sollicité directement sur place, par courrier, téléphone ou mail.

> Dispositif de proximité :

Tél. 04 76 29 86 29

espace-public@ville-pontdeclaix.fr

Maison de l'habitant,
avenue des Îles de Mars

Lundi, mardi, jeudi :

9h30-12h30, 14h-17h

Mercredi, vendredi :

9h30-12h30

Centre-ville : les habitants se sont exprimés

Le Conseil municipal du 9 février dernier a dressé le bilan de la concertation réglementaire organisée autour du projet de réaménagement du cœur historique de Pont de Claix. Organisée du 21 décembre 2016 au 17 janvier 2017, la démarche a permis d'enrichir le projet. Explications.



Le maire Christophe Ferrari l'exprimait fortement : « La concertation n'est pas une simple démarche administrative, c'est l'occasion de poursuivre la co-construction d'un projet, d'entendre les habitants et de s'appuyer sur leur expertise de terrain pour améliorer ce qui doit l'être ». La concertation pour la requalification du centre-ville a été organisée avec la mise en place de plusieurs espaces d'expression : trois réunions sous forme d'ateliers pour les habitants et les commerçants et une réunion publique de synthèse générale. Les Pontois avaient également à leur disposition un dossier et un registre

de concertation accessibles dans quatre équipements communaux dont la mairie. Le site internet de la Ville a permis quant à lui de consulter les documents et de réagir via un formulaire en ligne. Sur le fond, la plupart des habitants reconnaissent l'intérêt d'apaiser et de renouveler le cœur de la ville pour le rendre plus attractif. Ils disent apprécier les aménagements proposés et demandent des améliorations notamment pour la sécurité des carrefours et des traversées piétonnes (voir ci-contre, de manière thématique, l'ensemble des requêtes retenues).

Le chantier du centre-ville débutera dès le mois de mai prochain au niveau de la rue Bizet où de nouveaux espaces de stationnement sont prévus suite à la démolition de deux bâtiments.

Les commerçants se disent pour leur part inquiets des changements à venir. Les élus et les services vont poursuivre le travail avec eux pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles. La mairie propose la mise en place d'une commission de règlement amiable qui sera évoquée lors des prochaines rencontres avec les commerçants.

LES ÉVOLUTIONS ISSUES DE LA CONCERTATION

CIRCULATION

- Un complément d'étude sur l'évolution du trafic routier.
- Une signalétique fonctionnelle.

STATIONNEMENT

- Une variante d'aménagement pour augmenter le nombre de places de stationnement.
- Un périmètre des zones réglementées élargi.
- L'installation de panneaux « parking ».

DÉROULEMENT DU CHANTIER

- La mise en place de temps d'échanges pour préparer et suivre le chantier, notamment avec les commerçants.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

- Un éclairage public généreux et sécurisant.
- Une temporisation des feux aux traversées piétonnes.
- Une adaptation des terrasses de chaque commerçant selon les besoins spécifiques.

URBANISME



EX-COLLÈGE ÎLES DE MARS

L'ancien collège des Îles de Mars est inoccupé depuis la fusion avec le collège Nelson Mandela. La Ville de Pont de Claix, propriétaire du terrain, va reprendre la jouissance du bâtiment dont le Département avait la charge jusque là. Plusieurs scénarios sont envisagés quant à son devenir, de la cité administrative à la ferme urbaine, en passant par une zone commerciale ou d'entreprises, ou encore des logements. La mairie va engager des études pour évaluer les différentes pistes, avant de convier les habitants du quartier et des alentours à réfléchir sur le devenir de ce tènement stratégique de par son positionnement au cœur des Îles de Mars.

4

projets menés par l'Escale ont fait l'objet d'investissements spécifiques pour l'organisation régulière d'activités à destination des 11-17 ans. Parmi ces achats : des lanceurs et des protections pour la pratique du paintball, du matériel pour la fabrication de trikes (vélos couchés à trois roues), un ensemble vidéo avec téléviseur pour des soirées jeux et des équipements spéciaux pour la boxe et les arts martiaux. « Ce matériel nous permet de faire des économies car nous n'avons plus besoin de faire appel à des prestataires extérieurs et nous pouvons augmenter la fréquence de certains temps forts », affirme l'équipe des animateurs de l'Escale. « Ces achats correspondent à notre volonté pédagogique d'impliquer les jeunes. Avec du matériel à disposition, ils participent pleinement à l'organisation de l'activité. C'est le cas pour les séances de paintball où les participants conçoivent et construisent eux-mêmes les caches extérieures que nous installons aux abords du complexe sportif Maisonnat. Autre aspect positif, la responsabilisation des jeunes qui assurent l'entretien général du matériel. »

Escale : du matériel pour s'impliquer

« Nous sommes six copines et nous nous retrouvons tous les lundis à l'Escale autour de Myriam, notre professeur de kick-boxing. Très intense sur le plan physique, cette discipline permet de combattre en utilisant les pieds et les poings. Nous ne souhaitons pas faire de compétitions, nous nous réunissons simplement pour le plaisir. Avec Myriam, qui a été plusieurs fois championne de France avec son club de Claix, nous progressons vite. L'Escale met à notre disposition le matériel nécessaire à la pratique de notre sport. Bien sûr, cela comprend les gants et les casques mais aussi tout ce qui permet de s'échauffer comme les sacs de frappe

ou les cordes à sauter. C'est un vrai plus pour nous. »



Myriam, Didem et Shanna

Professeur et élèves de l'atelier filles de kick-boxing à l'Escale
Contact : 04 76 29 86 90

09/02

TEMPS FORT



Avant de rencontrer l'équipe d'Écosse dans le cadre du tournoi des 6 Nations le 10 janvier au Stade des Alpes (match qui s'est soldé par une victoire des Bleuets), l'équipe de France de rugby des moins de 20 ans s'est entraînée dans le dojo des 2 Ponts, sous l'œil attentif des entraîneurs (Philippe Boher et Didier Faugeron) et du manager Thomas Lièvreumont. À l'issue de ce practice, le maire, Christophe Ferrari, ainsi que le premier adjoint, Sam Toscano et l'adjoint en charge du sport, Julien Dussart, ont reçu les dirigeants de l'équipe de France au siège de l'US Deux Ponts pour un moment convivial avec les représentants du club pontois.



Expérimenter pour apprendre

Les enfants de l'école Jules Verne peuvent, pendant le temps périscolaire, s'initier à la science grâce à un partenariat avec l'IUT Génie thermique et énergie.

Ils sont dix élèves volontaires, essentiellement de niveau CE2, lors de cette première séance à l'élémentaire Jules Verne. Cinq étudiants, supervisés par un professeur de l'IUT, encadrent les enfants qui manipulent bougies, cire et clous. Le but de l'expérimentation ce jour là : appréhender la notion de conductivité thermique. En collant à la cire des clous sur des plaques de cuivre et d'acier, puis en retournant et chauffant ces mêmes plaques et en mesurant la vitesse à laquelle tombent les clous, on en déduit qu'un des deux matériaux est plus fortement conducteur, autrement dit qu'il est moins isolant... C'est sur la tige de cuivre que la chaleur se propage le plus vite. Après l'expérience, les enfants reportent sur un graphique les temps nécessaires à la chute des clous. Avant la fin de la séance, ils auront pu voir, à l'aide d'une caméra thermique, comment une maison (ou

plutôt sa maquette) est isolée, comment les différents matériaux qui la composent retiennent ou donnent de la chaleur. Lors des séances suivantes, ils aborderont les différents isolants et le vent comme source d'énergie. Cet atelier entre, pour les étudiants, dans le cadre des projets tuteurés, obligatoires



pendant leur formation à l'IUT. Pour les enfants, c'est une façon ludique d'appréhender des problématiques bien actuelles, à l'heure des enjeux sur le réchauffement climatique et les économies d'énergie.



Alexandre Audiard, étudiant en 2^e année d'IUT Génie thermique et énergie

« Ces ateliers consistent à réaliser avec les enfants des expériences en suivant une démarche scientifique, que nous avons simplifiée au maximum afin de nous mettre à la portée des élèves. Ces manipulations ont pour but de montrer aux enfants des principes physiques simples liés à la thermique, aux énergies et aux sciences. Nous avons conçu ces expériences afin que les élèves puissent eux-même manipuler un maximum, faire des mesures de temps par exemple, relever des températures... Nous leur ferons construire leur propre petite éolienne (qui ne fabriquera pas d'électricité, mais qui leur permettra de voir les principaux éléments d'une telle installation). Au-delà de l'aspect scientifique, travailler avec des enfants était pour certains d'entre nous une première expérience très enrichissante. »

Des communicants en herbe

Encadrés par un vidéaste, une dizaine d'élèves pontois préparent dans le cadre périscolaire d'Eurêka loisirs une bande-annonce pour promouvoir le carnaval.

« Silence plateau, moteur, action ! » Quatre mots que les enfants ont appris à utiliser en même temps que les caméras mises à leur disposition pour mener à bien un projet original. Tour à tour comédiens et réalisateurs, les élèves découvrent dans une ambiance aussi joyeuse que studieuse les différentes étapes d'élaboration d'une bande-annonce audiovisuelle. Avant d'enregistrer, il s'agit d'écrire le scénario qui va



donner du sens au film, d'apprendre son texte, de choisir son personnage, sa tenue et ses accessoires. À cela s'ajoute l'enjeu de la communication

Le petit film réalisé par les enfants sera visible sur le site de la Ville : www.ville-pontdeclaux.fr

et de ce qu'il convient de retenir pour que le message à faire passer soit compréhensible. « Le clip que nous réalisons sera diffusé auprès de tous les scolaires afin de leur donner envie de participer au carnaval 2017 », commente Lyamine Saoudi, l'intervenant vidéo responsable du projet. L'initiative illustre parfaitement l'ambition éducative du dispositif Eurêka loisirs qui mêle détente, apprentissage et créativité.

Viens voir les castors !

Depuis septembre 2015, le débit du Drac a été augmenté afin de remettre en eau des zones asséchées de la rivière. En ce début d'année, la Préfecture a validé les résultats positifs de l'expérimentation et décidé de pérenniser la mesure.

Pour Xavier Pasquier, l'un des gardes affectés à la surveillance de la zone, « la remise en eau du Drac montre déjà des évolutions très intéressantes en matière de biodiversité. Là où nous ne trouvions que des bancs de sable ou de gravier peu propices à la vie végétale et animale, nous observons aujourd'hui des bras de la rivière de nouveau irrigués et habités par de nombreuses espèces. Les castors ont réinvesti ces nouveaux espaces. Il en est de même pour certains insectes, batraciens ou oiseaux comme le martin-pêcheur. Un protocole de suivi est en cours d'élaboration. Il nous permettra de dresser un diagnostic précis d'ici quelques années. À l'échelle de la nature, les choses ont besoin de temps. » Créée en 2009 afin de sauvegarder des milieux naturels remarquables, la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac s'étend sur près de



vingt kilomètres entre les communes de Notre Dame de Commiers et Pont de Claix. Un arrêté préfectoral interdit l'accès à la rivière en raison des lâchers d'eau nécessaires à la production d'électricité. Cette année, un nouveau plan de gestion sur cinq ans va être élaboré. Il devrait prévoir un accès élargi sur certaines zones, notamment

Nichée au cœur de zones périurbaines, la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac abrite plus de 600 espèces floristiques et 400 espèces faunistiques.

au niveau du pont de la Rivoire à Saint-Georges de Commiers où un espace de promenade et d'observation est à l'étude. Pour l'heure, seule la zone dite de Chasse-Barbier, proche de la plaine de Reymure qui sépare Vif et Varcis permet de découvrir librement et en toute sécurité des canaux et des étangs sources de vie. Une idée de sortie pour tous ceux qui souhaiteraient, le temps d'une escapade originale, oublier le tumulte de la ville. D'autres choisiront de découvrir la réserve lors des sorties gratuites organisées par son garde-animateur.

CONTACT >
RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE
DES ISLES DU DRAC
TÉL. : 04 76 98 38 57
WWW.SIGREDA.FR



15/02

TEMPS FORT

Malgré une conjoncture financière contrainte pour les collectivités, le soutien de la Ville aux associations et clubs sportifs ne faiblit pas. Soucieux de leur rôle essentiel pour la vie locale et le partage de valeurs, le maire, Christophe Ferrari et Julien Dussart, adjoint au sport, à la vie associative et à l'animation, ont rencontré en ce début d'année les bénévoles des clubs de handball, de football et de water-polo (sur la photo). Ces temps d'échanges conviviaux sur le terrain ont permis aux dirigeants de faire le point sur l'utilisation des équipements mis à leur disposition et d'expliquer leurs réussites et parfois leurs difficultés.

Mieux connaître les dangers de la route

Le 19 avril aura lieu une nouvelle édition de la Journée prévention sécurité routière, avec des animations pour sensibiliser le public aux dangers liés à la route.

Ceinture, casque et autre siège auto sont autant d'outils de sécurité routière dont l'efficacité n'est plus à démontrer, mais qui pourtant trouvent leurs limites dans l'usage que l'on en fait. Se garer juste devant la porte de l'école pour déposer son enfant, piloter un deux-roues sur un axe piéton ou traverser le cours Saint André en courant sans regarder font partie des comportements à risque pour soi, et potentiellement pour les autres. Afin de sensibiliser les usagers aux dangers de la route, mais aussi à la sécurité et à la citoyenneté dans les comportements individuels, la Ville propose une demi-journée d'animations pendant les vacances de printemps.

Animations, sensibilisation

Ce 19 avril, sur la place Michel Couëtoux et à l'Escale, les visiteurs pourront tester grandeur nature les effets d'un choc dans un véhicule grâce à un simulateur, apprécier les interférences de l'alcool sur la perception, se former au code de la route (dès 10 ans), mais aussi piloter des quads électriques. La Tag présentera un de ses modèles de bus électriques et abordera la question des comportements dans les transports en commun. Gilles Franco, pilote de rallye, sera également présent avec sa voiture pour échanger avec les visiteurs. Si les adolescents sont la tranche d'âge particulièrement ciblée par



Les Secouristes pontois assureront une démonstration d'évacuation d'un blessé de la route.

cette action portée par la Ville depuis 2009, les animations sont ouvertes à tous les publics, notamment les familles, car les messages de prévention nous concernent tous.

RENSEIGNEMENTS > 06 80 68 16 11

Infos passeports

Le délai moyen de réception du passeport en mairie est de 60 jours. Attention, ne sont plus considérées comme prioritaires les demandes de passeports pour : voyage scolaire, séjour linguistique, stage à l'étranger ou cursus scolaire à l'étranger, compétition sportives, embauche à l'étranger... Veillez donc à bien anticiper vos demandes. De même, l'urgence pour le déplacement professionnel ne sera instruite qu'à titre exceptionnel pour motif imprévisible et imminent avec justificatifs à l'appui. Renseignements : service état civil et formalités administratives > 04 76 29 80 02

Permanences juridiques

La Ville propose des permanences juridiques gratuites pour les Pontois, sur rendez-vous. L'association AIV (Aide information aux victimes) assure l'accueil des personnes victimes d'agression (physique, matérielle, morale) pour les aider à faire valoir leurs droits et obtenir réparation. L'avocat informe sur les droits et obligations, les démarches et les procédures. Les médiateurs de proximité interviennent à deux dans le règlement des conflits. Permanences sur rendez-vous > 04 76 29 80 28

Cartes d'électeurs

2017 est une année électorale (présidentielle les 23 avril et 7 mai, législatives les 11 et 18 juin). Traditionnellement, avant ces scrutins importants, les mairies procèdent à une refonte complète des listes électorales. Cette refonte est basée sur les nouvelles inscriptions, les inscriptions d'office (jeunes majeurs), et les radiations pour décès ou déménagement. Cela conduit, en pratique, à l'envoi d'une nouvelle carte d'électeur à tous les inscrits. À Pont de Claix, environ 7 000 personnes sont concernées. Renseignements : service état civil et formalités administratives > 04 76 29 80 02

Accueil de lycéens étrangers

L'association CEI (Centre d'échanges internationaux) recherche des familles d'accueil bénévoles pour des lycéens étrangers. Allemands, Mexicains, Slovaques, ils viennent passer un semestre ou une année scolaire au collège ou au lycée. Ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée de leur séjour. Contact : Laurence Lathoud > 04 76 51 33 84 ou llathoud@gmail.com

Pour une prise de conscience collective

Pour la quatrième année consécutive, la Ville organise en avril le Mois du développement durable. L'édition 2017 est placée une nouvelle fois sous le signe des « 3 R » : Réduire, Réutiliser et Recycler.

Les enjeux liés à la préservation de l'environnement passent par une sensibilisation nécessaire pour que chacun adopte à son niveau les bons gestes. Ali Yahiaoui, adjoint en charge du développement durable, porte une ambition : « Avec les associations et les habitants, nous avons l'objectif commun de faire évoluer les comportements et d'ancrer dans notre quotidien une conscience forte afin de préserver la qualité de l'eau, de l'air et des espaces dans lesquels nous vivons. Chaque année, les initiatives originales des uns et des autres montrent que les choses bougent vraiment ». La programmation du Mois du développement durable s'inscrit pleinement dans cette logique. Du 5 au 27 avril, les actions proposées par la Ville et ses partenaires associatifs permettront de découvrir,

souvent de manière ludique, des pratiques et des initiatives accessibles aux enfants comme aux adultes.

Demandez le programme !

Une journée de lancement est prévue le 5 avril place Michel Couëtoux avec des animations scientifiques autour de la Réserve naturelle régionale des Isles du Drac, des ateliers et des spectacles, dont *J'ai un arbre dans mon cœur*, un conte écologique accessible dès quatre ans qui pose la question de la surexploitation des ressources naturelles. Le 8 avril, le carnaval permettra de s'amuser et de faire la fête avec des costumes et des accessoires réalisés en amont à partir de divers matériaux de récupération. Puis suivront, à partir du 10, des ateliers collectifs autour de la mise en œuvre



Fresque réalisée avec des enfants pontois lors de l'édition 2016 du Mois du développement durable.

des techniques de compostage, une sortie en vélo, un vide-greniers, etc. L'édition 2017 du Mois du développement durable s'achèvera le jeudi 27 avril à la Maison de l'habitant (avenue des Îles de Mars) par une soirée débat autour de l'eau source de vie et source de conflits.

CONTACT > 04 76 29 80 33

18/02

TEMPS FORT



Samedi 18 février, Corinne Grillet, adjointe à la culture, a inauguré l'exposition *La Voix*, qui se tient actuellement aux Moulins de Villancourt et restera en place jusqu'au 15 avril. « *La Voix est le premier souffle de nos émotions* », disait Barbara. C'est avec cette citation que l'élue a présenté le travail de ces neuf artistes plasticiens venus de plusieurs pays d'Europe (Espagne, Allemagne, Pologne, France) exposer leurs œuvres sur le thème de la voix. Une exposition sensible et originale, où se mêlent toutes formes de créations : sonores, tactiles et visuelles.





NAISSANCE D'UN QUARTIER

Toutes les opérations nécessaires à la construction de 140 nouveaux logements sur le secteur des 120 Toises sont désormais achevées. Les matériaux extraits du site (gravats, anciennes canalisations en béton...) ont été concassés et évacués. Les réseaux sont en place et le raccordement des eaux usées au niveau de la rue du 19 mars 1962 est terminé. Le terrassement des parcelles permet d'imaginer peu à peu les futurs espaces. Un premier programme immobilier est d'ores et déjà en phase de commercialisation.

Travaux avenue Charles de Gaulle



www.lametro.fr

La Métropole conduit actuellement des travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales de l'avenue Charles de Gaulle. L'objectif de ce chantier est de renouveler et redimensionner les conduites afin de sécuriser les réseaux en prévision du développement futur du quartier qui verra à partir de 2018 la création de nouveaux logements, commerces et services (voir page 3), mais aussi de sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération. Le chantier, qui a débuté en février dernier, entrera dans une nouvelle phase à partir de début avril avec des travaux en plusieurs points autour de l'intersection de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue de la

Paix. Des travaux préparatoires seront réalisés de manière à conserver sur l'avenue deux voies de circulation, les cycles emprunteront la chaussée et un trottoir sera conservé alternativement sur un côté de la route pour les piétons. La Compagnie de chauffage interviendra également selon un calendrier identique sur une portion de l'avenue ainsi que rue de la Paix et rue de la Fraternité, afin de relier la plate-forme chimique à son réseau de chaleur. L'ensemble des commerces du secteur restent ouverts et accessibles pendant les travaux.

> Renseignements : carlos.riviere@lametro.fr

UN CHANTIER SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ



www.ville-pontdeclair.fr
Grands projets

La Ville a décidé de regrouper les écoles maternelles Olympiades et Villancourt. Objectifs : améliorer l'accueil et anticiper la création de logements sur le site des anciens établissements Beker. Livraison à la rentrée 2018.

Les chantiers particulièrement importants font toujours l'objet d'une attention extrême au niveau de la sécurité. Celui de la démolition et de la reconstruction de l'école maternelle Villancourt n'échappe pas à la règle. Les services de la Ville ont mis tout en œuvre pour garantir une bonne cohabitation entre les engins des entreprises et les usagers de l'école. Lors de la réunion publique du 6 février (voir page 4), l'ensemble du dispositif a pu être expliqué aux parents d'élèves et aux riverains.

Parmi les nombreuses mesures, on retiendra la pose de palissades et de protections spécifiques et l'utilisation d'une grue équipée d'un système automatisé qui limitera sa rotation. Impossible dès lors pour les charges transportées de survoler les bâtiments et la cour de l'école. Un cheminement piéton adapté est mis en place et un agent a été recruté par la Ville pour assurer la sécurité des élèves lors de la traversée de l'avenue Victor Hugo au niveau de

l'entrée principale. À noter également l'aménagement en face de l'école d'un parking provisoire sur le site Becker et d'une zone dédiée au stationnement du bus scolaire.

D'ici l'ouverture, trois phases de travaux sont programmées. La première consistant à désamianter les anciens bâtiments avant leur destruction en mars. L'opération débutera dès l'installation de bâches de protection interdisant toute dispersion. Puis l'école sera totalement détruite au profit d'une nouvelle construction aux façades de bois et de verre. À partir du mois d'octobre, les espaces dédiés à la restauration (cuisines et salles à manger) bénéficieront d'une extension et d'une rénovation globale.

« Cela fait des années que la Ville n'a pas connu de chantier d'une telle ampleur au niveau d'un groupe scolaire », souligne Sam Toscano, premier adjoint en charge du projet urbain. « C'est le signe que Pont de Claix

entre aujourd'hui dans une phase concrète de transformation. Préparer l'avenir pour les habitants actuels et futurs est une nécessité absolue. Pour la qualité de vie de tous et un service public de proximité adapté aux besoins de la population. »



La Ville mobilise 3,2 millions d'euros répartis sur 2017 et 2018 pour mener à bien la reconstruction de la maternelle Villancourt qui débutera au mois d'avril. L'opération reçoit une aide financière du Conseil départemental de 500 000 €.

RENSEIGNEMENTS > 04 76 29 80 90

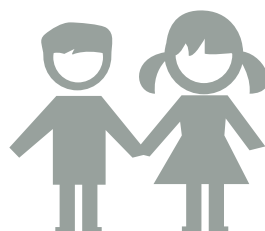


Une journée type pour un enfant comprend 5h30 de temps scolaire. Pour le reste, de nombreuses activités sont proposées. Ci-dessus, à l'école élémentaire Jules Verne, pendant le périscolaire.

J'AIME BIEN ALLER À L'ÉCOLE TOUS LES JOURS POUR APPRENDRE DES CHOSES ET VOIR MES AMIS.

LES JOURNÉES SONT LONGUES ET ON A BEAUCOUP DE TRAVAIL, C'EST ENNUYEUX !

J'AIME BIEN LES TEMPS D'AUTONOMIE PARCE QU'ON PEUT FAIRE CE QU'ON VEUT.



Des entretiens collectifs ont été menés cet automne avec une vingtaine d'enfants afin de recueillir leur avis sur les temps scolaires et périscolaires.



Réfléchir ensemble à la réussite de tous

Parmi les grands projets de ce début d'année pour la Ville, l'éducation se place dans le peloton de tête. En décembre dernier, une démarche de concertation s'est ouverte afin de réécrire le Projet éducatif territorial (PEDT). Un processus collectif important qui replace l'enfant au centre des débats.

Le Projet éducatif territorial (PEDT) est un outil pédagogique dont les enjeux sont fixés par le ministère de l'Éducation nationale afin d'en assurer la meilleure application possible. Ce projet doit permettre d'articuler les différents temps qui composent la journée d'un enfant scolarisé en maternelle et en élémentaire, en tenant compte d'une part des compétences et rôles de chacun des acteurs, d'autre part des besoins de l'enfant et des attentes des professionnels et parents. Il mobilisera également tous les acteurs afin de créer une dynamique de projet autour d'intentions communes qui s'appuient sur un diagnostic partagé. L'enjeu est également de faire en sorte que les projets garantissent la cohérence et la complémentarité de toutes les

politiques éducatives sur l'ensemble du territoire.

Cette démarche s'inscrit à la suite de la réforme des rythmes scolaires instaurée en septembre 2013. Un premier projet avait vu le jour à Pont de Claix en 2014, qui prévoyait un ensemble d'actions à mener sur trois ans. C'est donc en 2017 qu'un deuxième PEDT doit voir le jour, prenant en compte les enseignements du précédent document.

À quoi ça sert ?

Concrètement, le PEDT, par le biais d'un comité de production, favorisera la définition de grandes orientations éducatives en direction des enfants, en un outil unique commun à toutes les parties prenantes. En effet, le comité de

production est composé des acteurs éducatifs du territoire : l'éducation nationale, représentée par des directeurs et enseignants d'établissements maternels et primaires et l'Inspectrice de l'éducation nationale, des élus et techniciens de la Ville, divers partenaires, tels que la Caisse d'allocations familiales, la Direction départementale de la cohésion sociale, le Département ou l'Université Grenoble Alpes, les associations œuvrant pour les enfants sur le territoire telles qu'Alfa 3A ou les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), mais également les parents délégués des écoles. Ensemble, ils ont défini de grands axes de réflexion et de travail qui vont permettre de repenser et de rédiger le PEDT.



Lors d'un atelier de travail sur la réécriture du PEDT, le 23 janvier à la Maison des associations.

Ce comité de production va réfléchir dans sa globalité aux différents moments qui composent la journée d'un enfant, en articulant au mieux les temps scolaires et extra-scolaires. À Pont de Claix, l'accueil des enfants débute à 7h30 pour s'achever à 18h. Le temps scolaire quotidien représente un maximum de 5h30. Il s'agit donc de réfléchir à la prise en charge des enfants sur une journée type tout en gardant au centre du débat les besoins des enfants.

Véritable feuille de route de l'action éducative, cet outil est composé de quatre parties :

- un diagnostic identifiant les ressources (personnels, locaux, matériels...) ainsi que les préoccupations des différents acteurs du territoire,

- des objectifs et des principes, permettant la définition des priorités éducatives choisies et les modalités de leur mise en œuvre,

- un budget qui précise comment se décomposent les recettes et les charges des actions du PEDT,

- une évaluation, permettant la définition de critères d'analyse puis le suivi de l'évolution du projet au fil du temps.

Élaborer ensemble

Corinne Grillet, adjointe en charge de l'éducation populaire explique l'intérêt d'une réflexion collective : « Pour comprendre le choix de la concertation, il faut replacer le PEDT dans son contexte historique. Lors de la mise place du premier projet,

en 2014, la Ville avait déjà fait le choix de la concertation. Elle s'était laissée deux années (2012-2013) de travail collaboratif pour aboutir son projet. En 2014, il a donc vu le jour, après une concertation publique axée notamment sur les horaires et les attentes éducatives. La question centrale était : comment mailler tous les temps de l'enfant aussi bien scolaires que périscolaires ? Afin de répondre à cette problématique, les réflexions se sont basées sur le Projet éducatif local existant. Des actions concrètes ont émergé, notamment avec le dispositif Eurêka, que l'on a fait évoluer afin de répondre aux enjeux imposés par les nouveaux rythmes scolaires.

Depuis 2014, la concertation est continue. De nombreux points à mi-parcours ont été réalisés, c'est donc tout naturellement que ce nouveau PEDT verra le jour sous la forme d'un travail collaboratif mené avec toutes les parties prenantes. » Afin de garantir l'objectivité nécessaire au bon déroulement de la démarche, un organisme tiers a été choisi, la Scop l'Orage, apportant la méthodologie et le cadre indispensable au travail en groupe et permettant de croiser les regards sur un enjeu commun : les besoins des enfants.

PROCHAINES RÉUNIONS

MARDI 7 ET JEUDI 30 MARS, À 18H30
à la Maison de l'habitant.
Ouvertes à tous.



Corinne Grillet

Adjointe à l'éducation populaire



« Le PEDT est avant tout un outil éducatif. Des axes ont été définis à partir de volontés éducatives énoncées lors de la concertation. Charge à nous maintenant d'y mettre tout le concret nécessaire afin de passer du projet à la réalité. Pour ce faire, des actions vont voir le jour, mais pas seulement.

Nous souhaitons que le projet puisse être réévalué régulièrement afin de répondre au plus près à nos objectifs de départ : les besoins de l'enfant, couplés aux attentes éducatives des acteurs. Le dernier temps de la démarche est l'évaluation. Il faut pour cela que nous imaginions des critères permettant de

réinterroger quotidiennement ce document, qu'il soit concret et accessible et qu'il fasse partie du quotidien de tous. L'amplitude d'accueil des enfants s'étend de 7h30 à 18h, il faut que nous réussissions à rendre ces temps scolaires et périscolaires éducativement riches et respectueux des rythmes des enfants. »



Sanaa Essid,
parent d'élève
déléguée, école
Jules Verne

Membre du comité
de suivi et de
production du PEDT



« J'ai commencé à participer aux réflexions autour de l'éducation à Pont de Claix lors de la réforme des rythmes scolaires il y a trois ans. Lorsque j'ai été sollicitée pour participer au Projet éducatif territorial, il m'a semblé naturel de continuer.

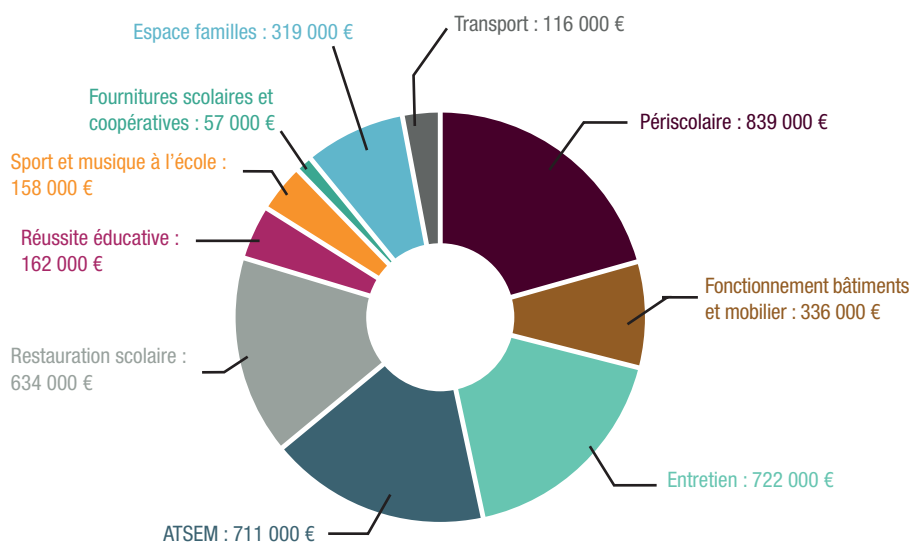
Il est important que toutes les écoles de la commune soient représentées, et que les parents soient associés à la réflexion. Participer au comité de suivi et de production me permet d'abord de m'informer puis de relayer auprès des autres parents - via le conseil d'école, par mail ou en les rencontrant chaque jour à l'école - les différents sujets qui feront le prochain PEDT.

La question des rythmes de l'enfant est très importante à mes yeux. C'est le sujet sur lequel je m'investis le plus dans les groupes de travail. J'attends de la démarche que les paroles de chacun soient prises en compte, dans l'intérêt des enfants et des familles.

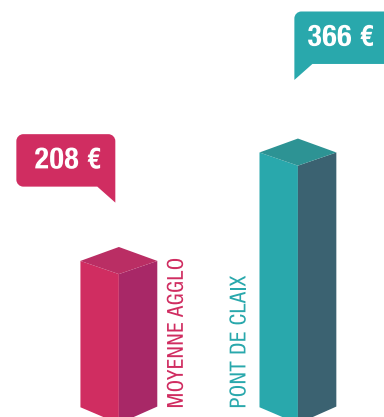
Je me suis toujours sentie concernée par les questions liées à la vie à l'école. Ma mère était parent délégué, j'étais déléguée de classe pendant ma scolarité et je me suis naturellement engagée à l'entrée de mes enfants à l'école. J'ai toujours aimé parler avec les gens, aller à leur rencontre et être porte parole, c'est quelque chose que j'ai dans les gènes ! »

L'éducation en chiffres

Dépenses de fonctionnement de la Ville pour l'éducation (4 054 000€) - données 2016.



Dépenses moyennes par habitant dédiées à l'éducation dans les communes de 10 000 à 40 000 habitants de la Métropole - données 2014.



PROJET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS ET LUTTER CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

Le Projet de réussite éducative (PRE) mis en place par la Ville permet de répondre aux demandes des acteurs éducatifs ou des parents pour organiser un soutien aux élèves en situation de fragilité éducative, familiale ou sociale.

L'objectif central est d'améliorer l'acquisition du français. Tous les éducateurs le constatent : quand la langue n'est pas maîtrisée, les élèves sont confrontés à de grandes difficultés. D'où l'organisation d'ateliers semi-collectifs autour du langage, conçus à l'aide de supports pédagogiques ludiques


et de parcours individualisés. Ces parcours prévoient une aide aux apprentissages avec des sorties ponctuelles à la bibliothèque ou à la ludothèque, mais aussi un dialogue famille-école et un accompagnement autour de la santé. Une action spécifique de soutien auprès des demandeurs d'asile est prévue afin de permettre la scolarisation des enfants et leur accès à la restauration scolaire et aux temps périscolaires. Si le dispositif s'adresse principalement aux enfants et aux jeunes âgés de 2 à 16 ans, un volet


spécifique pour les 16-18 ans permet depuis 2014 de mettre en œuvre un suivi individualisé.

Le financement du PRE est assuré par l'État (via Grenoble-Alpes métropole qui coordonne les actions pour plusieurs communes), la Caisse d'allocations familiales et la Ville. Inscrite dans le cadre de la politique de la ville, la démarche est initiée pour aider en priorité les enfants et jeunes qui résident dans les quartiers prioritaires, dans un objectif général de réduction des inégalités entre territoires.


Une journée à la Ronde des couleurs


La Ronde des couleurs, située dans le centre commercial Arc-en-ciel, abrite la coordination du secteur de la petite enfance, et à ce titre, accueille un public de professionnelles, d'enfants et de parents. Différents temps administratifs et d'activités se déroulent dans les lieux chaque jour. Quelques-uns sont regroupés ici dans une journée type.

 7h L'agent d'entretien est la première personne à entrer dans l'équipement. Les consignes sont exigeantes : toute la journée, des enfants vont jouer à même le sol... Certaines salles ne sont d'ailleurs accessibles qu'en quittant ses chaussures, pour des raisons d'hygiène.

 9h La responsable, Laurence Repelin, et la secrétaire, Adeline Lobo commencent leur journée : la Ronde des couleurs est le lieu ressources pour tout ce qui concerne la Petite enfance à Pont de Claix. C'est ici que les actions sont coordonnées, que les vœux des


familles relatifs aux modes de garde des enfants sont centralisés et traités.


 9h30 Les premiers enfants arrivent accompagnés de leur assistante maternelle de la crèche familiale. Ils vont être encadrés par deux professionnelles lors d'animations collectives. Pendant ce temps, les assistantes maternelles bénéficient d'une heure d'échange avec un psychologue. Ces séances, obligatoires, se déroulent une fois par mois et permettent aux professionnelles de partager leurs expériences et d'analyser leurs pratiques.


 10h Marcela Gascard, l'animatrice du Relais assistantes maternelles (RAM) conduit un atelier collectif avec les assistantes maternelles indépendantes qui le souhaitent. Des activités diverses peuvent être organisées : travaux manuels, cuisine, éveil musical... Sur les 68 assistantes maternelles en activité, une vingtaine fréquente activement le RAM. D'autres viennent ponctuellement pour y trouver des informations relatives aux contrats avec les parents. Les jeudis matins, ce sont les assistantes maternelles municipales qui viennent avec les petits pour un atelier collectif.




À la différence des assistantes maternelles indépendantes, pour qui la participation est facultative, ce temps est obligatoire pour elles.

 11h Des parents viennent chercher des renseignements sur les modes de garde. Ils sont accueillis par la responsable qui leur présente les solutions proposées à Pont de Claix : crèche collective Françoise Dolto, multi-accueils Irène Joliot-Curie et Jean Moulin, et crèche familiale pour les structures municipales, qui totalisent 110 places. Cette capacité d'accueil est doublée par les assistantes maternelles indépendantes, qui accueillent cette année 120 enfants.

 14h Un lundi après-midi sur deux, les familles logées en dispositif hivernal sur le site d'EDF peuvent être accueillies à la Ronde des couleurs (ou à la ludothèque Jean Moulin) pour un temps d'échanges et de partage. Les enfants peuvent ainsi évoluer dans les deux salles dédiées aux activités : celle de motricité et celle de jeux.

 15h30 Les enfants de la crèche collective viennent profiter de la salle de motricité, sous la surveillance de leurs puéricultrices habituelles.

 17h Une assistante maternelle nouvellement agréée par le Département vient rencontrer la responsable du RAM pour s'inscrire sur la liste et demander des conseils pour la mise en place des contrats.

LA CAPUCINE

La Ronde des couleurs abrite aussi La Capucine, lieu d'accueil enfants-parents. Tous les mardis matins, une psychologue, accompagnée d'une autre professionnelle issue d'un service municipal (crèche, multi-accueil, ludothèque, centre social) accueille parents et enfants pour un temps d'échange à La Capucine. L'objectif est de créer du lien entre les participants. C'est pour les parents l'occasion de poser des questions et de partager des expériences. Pour les enfants, c'est un moyen de travailler la séparation d'avec leur parent et de jouer avec d'autres petits. Chaque semaine, La Capucine accueille environ six parents et six enfants.

> LA CAPUCINE.

ACCUEIL DES 0-4 ANS EN PÉRIODE SCOLAIRE, DES 0-6 ANS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES.

ACCÈS LIBRE, ANONYME ET GRATUIT. LES MARDIS DE 8H30 À 11H15.

RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 24

La petite enfance en chiffres

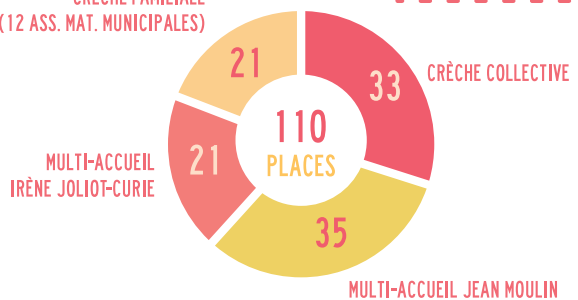
STRUCTURES MUNICIPALES



88 ASS. MAT. INDÉPENDANTES



CRÈCHE FAMILIALE (12 ASS. MAT. MUNICIPALES)



Animer le quartier Grand Galet

L'association des habitants de Grand Galet œuvre toute l'année pour proposer des temps festifs propices aux échanges et aux rencontres entre tous.

« Il y a trois ans lors de la création de l'association, nous avions deux objectifs », explique le président Alain Soler. « Faire le lien entre les habitants et les bailleurs et animer le quartier. Nous restons aujourd'hui uniquement sur le deuxième axe car, si nous avions pas mal de gens qui se plaignaient, nous nous retrouvions systématiquement sans aide aucune de leur part pour faire les démarches nécessaires. C'était vraiment décevant, donc nous nous sommes concentrés sur l'aspect convivial. » D'où l'organisation d'une fête de la musique, de Noël et de goûters à la sortie de l'école ou au Centre social Jean

Septembre 2016,
animations et goûter
au parc de Jean de
La Fontaine.



Moulin. Un équipement qu'Alain Soler et les membres du bureau, Jacqueline Paillard et Sabine Scarpa, jugent très important pour le quartier, soulignant au passage le travail et l'implication remarquables des agents municipaux et des équipes de bénévoles. Les manifestations attirent beaucoup de monde (près de 300

personnes pour la fête de Noël) et démontrent que les habitants prennent plaisir à se retrouver pour discuter, créer du lien entre eux. L'association reçoit une subvention annuelle de la Ville mais le soutien fort qu'elle appelle de ses vœux est l'implication de nouveaux bénévoles sans qui rien n'est possible. À bon entendeur...

CONTACT > ALAIN SOLER : 06 01 67 89 10

30

Il y a trente ans, lors de la création de l'Association rythmes du tao, la pratique du tai chi chuan était peu

connue. À l'époque, l'ARDT proposait du tir à l'arc japonais et du kung fu, avant de se recentrer sur le tai chi exclusivement. Aujourd'hui, l'association propose cinq cours hebdomadaires (quatre à Pont de Claix, un à Claix) à environ 80 adhérents, dont la plupart sont Pontois et Claixois. Suite au départ de Micheline Grob, professeur de tai chi et fondatrice de l'association, l'enseignement est devenu collégial puisque quatre élèves ont repris les cours, après avoir été certifiées par la Fédération des arts énergétiques et martiaux chinois. L'ARDT, pour fêter ses trente ans, envisage un atelier d'initiation ouvert au public, lors du Forum des associations en septembre 2017.



Jacqueline Azuar
présidente
Michelle Souillet Désert
vice-présidente

UN ART DE VIVRE

« Le tai chi chuan n'est pas qu'un sport, c'est un art de vivre. C'est un apprentissage dans la lenteur et la répétition. On progresse sans cesse, pas par imitation de l'enseignant mais par une recherche en soi-même. Le tai chi nécessite une concentration telle qu'on ne peut pas penser à

autre chose pendant le cours. Les médecins le conseillent même car sa pratique régulière améliore la santé, le bien-être et le calme intérieur. Le tai chi développe la coordination et l'équilibre. L'activité se pratique ensemble et en silence. Nos adhérents, qui ont de 20 à plus de 80 ans, sont souvent des anciens sportifs qui viennent d'autres disciplines comme le judo ou le karaté. Il existe des formes lente et rapide, avec éventail, sabre ou épée, seul ou à deux. Issu d'une gymnastique chinoise pour la préservation de la santé et un art de défense des paysans, c'est un art martial à part entière : chaque mouvement a une application martiale. Dans les exercices à deux, on ne met pas l'autre à terre. C'est un partenaire, pas un ennemi ! »

> RENSEIGNEMENTS : 06 74 49 20 69 OU [HTTP://RYTHMESDUTAO.FREE.FR](http://rythmesduta.free.fr)



12 heures de pétanque

L'ABIMPC a organisé le jeudi 9 février les 12 heures de pétanque, catégorie vétérans. Toute la journée, 32 équipes du département (Saint-Marcellin, Rives, les Adrets...) se sont affrontées en triplettes, composées d'hommes et/ou de femmes, âgés d'au moins 60 ans. Grâce à la participation d'une vingtaine de bénévoles de l'association pontoise, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité.



Nageurs handisport

Pas moins de 46 nageurs handisport se sont affrontés à Flottibulle lors de la deuxième journée du classement national des clubs handisports. Le GUC Pont de Claix water-polo accueillait huit clubs de la région. Du papillon dames au 100 mètres 4 nages messieurs, 16 compétitions se sont déroulées, avant de conclure l'après-midi autour d'un pot de l'amitié.

Tous aux bassins !

Flottibulle propose toute l'année des activités aquatiques sources de bien-être. Pour les découvrir plusieurs soirées spéciales sont organisées : Aquaforme, yoga... Prochain rendez-vous : Soirée zen le 17 mars.
Rens. : 04 76 29 86 00.



www.ville-pontdeclaix.fr
Retrouvez les coordonnées des associations et des clubs sportifs de Pont de Claix sur le site de la Ville

VILLE VIE ASSO'

Des couturières au Repair Café



Depuis qu'il a ouvert en 2015, le Repair Café de Pont de Claix ne désemplit pas. Tous les jeudis après-midi, une douzaine de personnes se rend au centre social Jean Moulin pour tenter de prolonger la vie des objets du quotidien. Des bénévoles les accueillent et les aident, grâce à de petites réparations électroniques ou électriques. Des grille-pain, des bijoux ou des vélos, l'association L'Assoudure qui gère le

Repair Café pontois part du principe que rien ne se jette et que tout est réparable. Elle se lance depuis peu dans la couture. Un pantalon troué ou un ourlet : pas de problème ! Cinq couturières sont là pour transmettre leur savoir-faire et guider les néophytes dans les raccommodages. Cette nouvelle activité a su trouver son public, d'autant que l'association dispose d'une machine à coudre, qui facilite les travaux. Il suffit de venir avec le matériel (fil, fermeture éclair ou boutons), les expertes vous expliquent tout !
CONTACT > REPAIR CAFÉ, TOUS LES JEUDIS, DE 14H À 19H (COUTURE DE 14H À 17H) : 07 61 45 73 68

Les footballeurs en vignettes

Le club FC Pont de Claix est à l'initiative d'une opération originale avec la création d'un album à remplir de vignettes photos représentant les joueurs et les bénévoles. Les licenciés se sont vus offrir l'album et peuvent désormais acheter les vignettes autocollantes auprès du club et de commerçants locaux (1 € les 10 photos). Les échanges de vignettes vont bon train entre les adhérents, jusque sur la page Facebook du club.
CONTACT > FCPONTDECLAIX@GMAIL.COM



10 ans !

L'association Koach'ing danse, née en 2007, fête son dixième anniversaire cette année ! Elle propose des cours de danses en ligne et danses à deux, sur six créneaux différents, dans la salle de danse de l'Escal. 80 adhérents (45 en danses à deux, 35 en danses en ligne) suivent les cours d'Ingrid. Une soirée dansante spéciale anniversaire aura lieu le 8 avril. Mais d'ici là, une surprise se prépare...
<http://koachingdanse.blogspot.fr>

Contre la malbouffe et la sédentarité

Le cycle de quatre ateliers organisé par l'Association des diabétiques de l'Isère (AFD38), en partenariat avec le Centre communal d'action sociale de Pont de Claix s'est achevé en décembre. Bilan positif pour l'ensemble des personnes participantes qui ont pu trouver auprès d'une diététicienne des conseils nécessaires pour améliorer leurs habitudes alimentaires. Une manière de prévenir le diabète en évitant les glucides et les graisses, le grignotage, et en favorisant des activités physiques régulières. De nouveaux ateliers sont à l'étude pour 2017.

Contact >
AFD38 : 04 76 97 00 15

Coup de filet

Certains arbres implantés sur les espaces extérieurs du complexe sportif Maisonnat ont dû être abattus ou élagués cet hiver afin que leurs branches ne viennent pas endommager les filets pare-ballons installés à proximité des terrains de football.





mars | avril | mai

JUSQU'AU 15 AVRIL

LA VOIX

Exposition du groupe Chanteloube regroupant neuf artistes plasticiens européens.

.Moulins de Villancourt

Gratuit, entrée libre.

Rens. 04 76 29 80 59

MER. 8 MARS, 16H

FILLE, GARÇON, HALTE AUX CLICHÉS !

Animations autour des clichés sur le genre : lecture théâtralisée, exposition, goûter. À l'occasion de la Journée internationale de la femme.

À partir de 8 ans.

.Bibliothèque Aragon

Gratuit, entrée libre.

Renseignements : 04 76 29 80 95

SAM. 11 MARS, 19H-23H30

LOTO

.Foyer municipal

Renseignements :

Hors les murs 06 28 37 13 79

DIM. 5 MARS, 9H-17H

SALON DE LA GASTRONOMIE ET DE LA CRÉATION

.Foyer municipal

Renseignements : OMS 04 76 98 62 77

DIM. 12 MARS, 10H-21H

JEUX INTER-GÉNÉRATIONNELS

.Foyer municipal

Renseignements : association des habitants de Grand Galet 06 01 67 89 10

MER. 15 MARS, 15H

OMBUL

Théâtre désaccordé, spectacle accessible dès 18 mois.

Dans le cadre des Journées de la petite enfance.

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Renseignements : 04 76 29 80 59

Réervations : 04 76 29 86 38

VEN. 17 MARS, 17H-20H30

SOIRÉE ZEN

Ateliers massage et relaxation

.Flottibulle

Renseignements : 04 76 29 86 00

SAM. 18 MARS, 14H-01H

LOTO

.Foyer municipal

Renseignements : Drôles de dames

06 67 89 18 73

DIM. 19 MARS, 12H-17H

FÊTE ESPAGNOLE

.Foyer municipal

Renseignements : MJC Le Delta

04 76 98 90 47

DIM. 19 MARS, 11H

CÉRÉMONIE DU CESSER-LE-FEU EN ALGÉRIE

.Monument aux morts du parc Borel

Renseignements : Questure

04 76 29 86 21

DIM. 19 MARS, 10H-17H

MIX'NAGES

.Flottibulle

Entrée libre

Renseignements :

GUC Pont de Claix

water-polo 07 60 40 19 57

VEN. 24 MARS, 20H

PAROLES D'HABITANTS

.Amphithéâtre

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

SAM. 25 MARS, 9H-17H

BOURSE D'ÉCHANGE DE MINÉRAUX ET FOSSILES

.Foyer municipal

Renseignements : CDMP 04 76 98 80 35

SAM. 25 ET DIM. 26 MARS, 9H-17H

TOURNOI INTERNATIONAL WATER-POLO

Compétitions U12 et 70 ans

.Flottibulle

Entrée libre

Renseignements : GUC Pont de Claix

water-polo 07 60 40 19 57

DIM. 26 MARS, 8H-18H

BROCANTE

.Foyer municipal

Renseignements : Son do gunga

06 34 63 25 75

LUNDI 27 MARS, APRÈS-MIDI

VIES'R'ÂGES

Festival de courts métrages, regards sur le vieillissement.

.Amphithéâtre

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 86 38

JEU. 30 MARS, 18H30-20H30

COMITÉ DE PRODUCTION DU PEDT

Projet éducatif territorial. Ouvert à tous les parents d'élèves.

Plus d'infos page 12

.Maison de l'habitant

Renseignements :

04 57 38 92 40 / 07 84 23 80 40

VEN. 31 MARS, 14H / 20H

TIRÉSIAS

Théâtre, dès 14 ans

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Renseignements : 04 76 29 80 59

Réervations : 04 76 29 86 38

TOURNOI DE POKER

Tournoi anniversaire des dix ans

.Foyer municipal

Inscriptions et adhésions obligatoires, à partir du 25 mars sur

www.grenoblepoker.com

Renseignements :

Grenoble Poker pontois 07 81 03 30 13

ou grenoblepoker@gmail.com

MER. 5 AVRIL, 15H

J'AI UN ARBRE DANS MON CŒUR

Théâtre, dès 4 ans

.Amphithéâtre

Tarifs : 6 / 12 / 15 €

Renseignements : 04 76 29 80 59

Réervations : 04 76 29 86 38

JEU. 6 AVRIL, 13H30

GOÛTER DE PRINTEMPS DU CLUB DU TEMPS LIBRE

.Foyer municipal

Inscriptions jusqu'au 30 mars à Beau site mercredis et jeudis de 13h30 à 16h30

VEN. 7 AVRIL, 18H30

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE PF JUIN

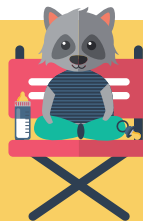
Abstraction urbaine

.Maison des associations

Exposition du 7 avril au 23 mai

Renseignements : 04 76 29 80 59

Journées de la petite enfance



● **OMBUL** Spectacle (voir ci-contre)

● **ATELIERS CRÉATIFS PARENTS-ENFANTS** De 2 à 6 ans
Samedi 18 mars à 9h30, 10h30, 15h et 16h, Moulins de Villancourt

● **PARCOURS SONORE**

« Du son, de l'émotion entre ombres et lumières » - De 6 mois à 8 ans
Samedi 18 mars à 10h, 10h30, 11h, 11h30 et 14h, 14h30, 15h, 15h30 et 16h, Moulins de Villancourt

● **EXPOSITION LA VOIX** par Chanteloube (voir ci-contre)

Jusqu'au 15 avril, Moulins de Villancourt

> Les ateliers créatifs et le parcours sonore sont réservés aux Pontois, gratuits sur inscription à la Ronde des Couleurs, tél. : 04 76 29 80 24

SAM. 8 AVRIL, 14H-17H

CARNAVAL

Défilé et animations organisés par le service culturel de la Ville. Départs à 14h de *Flottibulle* et de la *place Salvador Allende*. Arrivée *place Michel Couëtoux*, où sera brûlé le Bonhomme carnaval. Renseignements : 04 76 29 80 59

SAM. 8 AVRIL, 20H30

SOIRÉE DANSANTE

.Foyer municipal
Tarif : 8 €
Réservations : Koach'ing danse
06 98 90 50 57 ou
koaching.danse@gmail.com

DIM. 9 AVRIL, 13H30-19H

FESTIVAL FOLKLORIQUE

.Foyer municipal
Renseignements :
Amicale franco-portugaise
04 76 04 82 44
ou 06 52 33 32 86

MAR. 11 AVRIL, 20H

LES MOUSTIQUES N'AIMENT PAS LES APPLAUDISSEMENTS, NOUS SI !

Musique
.Amphithéâtre
Entrée libre sur réservation
04 76 99 25 25

VEN. 14 AVRIL, 20H

L'UNE ET L'AUTRE

Lecture musicale par La Grande Sophie et Delphine de Vigan
.Amphithéâtre
Tarifs : 6 / 12 / 15 €
Renseignements : 04 76 29 80 59
Réservations : 04 76 29 86 38

SAM. 15 AVRIL, 15H-20H

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

Renseignements : Amicale des papeteries
06 03 31 63 48

SAM. 15 AVRIL, 8H-22H

SOIRÉE CABARET

.Foyer municipal
Renseignements :
UNRPA 04 57 93 39 96

DU 18 AU 21 AVRIL, 15H / 16H30

PETIT PIERRE ET LE DRAGON DES MONTAGNES

Théâtre Coccinelle, spectacle 3-8 ans
.Amphithéâtre
Tarifs : 7 / 8 €
Réservations : 09 75 38 73 79

MER. 19 AVRIL, 13H-17H

JOURNÉE PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Animations tout public.
.Escale et place Michel Couëtoux
Plus d'infos page 9

DIMANCHE 23 AVRIL 1^{ER} TOUR
DIMANCHE 7 MAI 2^E TOUR

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

.Dans les bureaux de vote
Renseignements :
service état civil et formalités
administratives 04 76 29 80 02

SAM. 29 AVRIL, À PARTIR DE 9H

COUPE D'EUROPE DE FORCE ATHLÉTIQUE

.Foyer municipal
Entrée libre
Renseignements :
Power club pontois 07 86 62 98 47

DIM. 30 AVRIL, À PARTIR DE 10H

GRAND PRIX D'ENDURANCE

Ouvert à tous les licenciés ou amateurs de force athlétique.
.Foyer municipal
Inscriptions : 06 66 18 44 48

SAM. 29, 14H-18H ET DIM. 30 AVRIL, 9H-18H

SALON DES COLLECTIONNEURS

.Foyer municipal
Renseignements : 04 76 29 80 77

DIM. 30 AVRIL, 11H

CÉRÉMONIE DES DÉPORTÉS

.Monument aux morts du parc Borel
Renseignements :
Questure 04 76 29 86 21

LUN. 1^{ER} MAI, 7H-18H

VIDE-GRENIERS

.Stade des 2 ponts
Renseignements :
US 2 Ponts 04 76 98 72 85

MAR. 2 MAI, 9H30 / 14H

TERRES !

Lecture théâtralisée
.Amphithéâtre
Entrée libre
Renseignements : 04 76 29 80 59

LUN. 8 MAI, 11H

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

.Monument aux morts du parc Borel
Renseignements :
Questure 04 76 29 86 21

SAM. 13 MAI, 15H / 19H

LA VÉRITABLE HISTOIRE DE M. L

Théâtre participatif
.Amphithéâtre
Entrée libre
Renseignements : 04 76 29 80 59

SAM. 13 MAI, 14H-19H

BOURSE AUX TIMBRES

.Maison des associations
Entrée libre
Renseignements : 06 75 48 32 21

Pharmacies de garde Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h

DIMANCHE 5 MARS pharmacie de Rivalta,
13 avenue Rivalta, Vif. 04 76 40 50 64

DIMANCHE 12 MARS pharmacie Claudel,
14 avenue du général de Gaulle,
Pont de Claix. 04 76 98 03 43

DIMANCHE 19 MARS pharmacie Arc en ciel,
11 rue Mozart, Pont de Claix.
04 76 08 06 88

DIMANCHE 26 MARS pharmacie de la Place,
24 place du 8 mai 1945, Pont de Claix.
04 76 98 01 51

DIMANCHE 2 AVRIL pharmacie du Bourg,
8 rue Beyle Stendhal, Claix.
04 76 98 15 04

DIMANCHE 9 AVRIL pharmacie du Rond Point,
2 avenue du 8 mai 1945, Vif. 04 76 72 51 12

DIMANCHE 16 ET LUNDI 17 AVRIL pharmacie
des Gentianes, 16 place de la République,
Varcès. 04 76 72 81 68

DIMANCHE 23 AVRIL pharmacie Falliex Vera,
73 cours Saint-André, Pont de Claix.
04 76 98 10 47

DIMANCHE 30 AVRIL ET LUNDI 1^{ER} MAI
pharmacie Sauvaire,
1 rue de la mairie,
Saint Georges de Commiers.
04 76 72 53 90

DIMANCHE 7 ET LUNDI 8 MAI
pharmacie Perrin,
18 avenue du Vercors,
Les Saillans du Gua.
04 76 72 31 92

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Centre-ville de Pont de Claix

Lors du dernier Conseil municipal du 9 février 2017, une délibération portait sur le bilan de la concertation concernant les travaux du centre-ville. Petit rappel sur l'objectif de cette opération : au moment où se dessine un nouveau quartier avec l'arrivée de la ligne de tram A au nord-est de la commune, dans un souci de ne pas laisser se développer une ville à deux vitesses, la municipalité a décidé de porter un projet ambitieux, en faveur de la requalification du centre-ville, à la fois sur des enjeux de qualité de l'espace public et de soutien aux commerces, de développement des mobilités douces et des transports en commun. Le cœur de ville deviendra un espace partagé, sécurisé et animé, traité en zone apaisée où se rencontreront automobilistes, piétons, cycles avec des espaces publics destinés à divers usages, comme des terrasses de cafés et autres activités. Pour ce projet, la Ville de Pont de Claix a mis en place une concertation entre décembre 2016 et janvier 2017. L'ensemble des expressions du public a été rassemblé, un travail d'analyse tant quantitatif que qualitatif des avis a été effectué et présenté en Conseil municipal.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Le Projet éducatif territorial - PEDT - mobilise toutes les ressources des territoires pour les valeurs de la République. Notre commune assure un rôle de coordinateur en lien avec l'ensemble des partenaires éducatifs et parents d'élèves, avec un objectif d'égalité pour tous et dans l'intérêt de l'enfant quel que soit son âge. Pour nous, l'éducation à la citoyenneté, à la culture, à l'éducation, à l'environnement et au développement durable, sont de véritables leviers pour une transition écologique et une démocratie active.

Un tel projet doit parvenir à offrir un environnement propice à l'épanouissement et l'esprit critique des enfants : instituer des espaces de parole où l'expression de chacun est respectée ; aller à leur rencontre, co-construire avec les enfants et les jeunes des animations de rue ; décloisonner les pratiques entre les différents lieux fréquentés par les enfants et les jeunes ; multiplier les occasions de dialogue et débat pour apprendre à s'exprimer en pratiquant comme nous l'avons déjà proposé récemment dans la mise en œuvre du projet de nouveau centre-ville.

Merci à tous ceux qui se sont investis pour faire de ce PEDT un projet partagé au service des enfants.

Daniel de Murcia

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. » (N. Mandela)

La municipalité de Pont de Claix a toujours voulu être aux côtés de la jeunesse car c'est une responsabilité politique majeure et la Ville contribue bien au-delà de ses compétences obligatoires en la matière.

L'enjeu politique de l'éducation consiste à donner à chaque enfant des chances égales pour construire et réussir sa vie d'adulte. Chaque enfant a le droit à une éducation de bonne qualité et adaptée à ses besoins.

Cette ambition doit être partagée et portée par l'ensemble des opérateurs éducatifs du territoire autour de valeurs communes : la solidarité, l'engagement au service de l'intérêt général, le respect des différences, la participation citoyenne et la laïcité.

Si les premiers acteurs éducatifs sont les parents puis les enseignants de l'éducation nationale, que la Ville soutient dans le cadre de ses prérogatives, le service public en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse intervient directement dans le champ éducatif avec une obligation de résultats en terme de qualité et de partenariats. Dans cette visée, le PEDT est un document de référence qui doit permettre de mobiliser toutes les énergies qui faciliteront l'émergence d'une offre éducative cohérente et de qualité à Pont de Claix. Il s'agit donc de la mise en œuvre d'une politique éducative pluraliste, dynamique et respectueuse des enfants.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

La ville de Pont de Claix est entrée dans une phase d'évolution. En effet, la période d'évaluation du PEDT vient de se terminer et l'ensemble des acteurs « de la jeunesse à l'école » entame maintenant la phase d'élaboration du nouveau PEDT pour une prochaine période de 3 ans.

Nous souhaitons souligner ici le travail partenarial réalisé (éducation nationale, services de la Ville, parents élus, associations partenaires), l'investissement de chacun pour que ce nouveau PEDT réponde aux besoins et attentes de l'ensemble des familles pontoises.

Et particulièrement, nous saluons ici l'implication des parents élus, porte-paroles de l'ensemble des parents pontois, qui ont su s'emparer de l'opportunité donnée par la Ville pour participer à l'évaluation du projet actuel puis à la construction de ce nouveau PEDT. Cette collaboration témoigne de la politique participative souhaitée par notre groupe au sein de la majorité, comme cela l'a été dernièrement dans les ateliers du nouveau centre-ville.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Toujours ce manque de concertation...

Comme tout projet de rénovation urbaine, les modifications prévues pour le centre-ville ont leurs détracteurs et leurs partisans. Nous estimons que le problème se situe surtout sur la façon de préparer et, surtout, de réussir cette transformation. La concertation en cours vient d'arriver à son terme laissant de nombreux habitants mécontents et inquiets, notamment sur le devenir des commerces pontois. Si on peut émettre des réserves sur cette concertation, elle a néanmoins le mérite d'avoir été menée. On ne peut que regretter, en revanche, qu'il n'y ait pas eu sur la circulation. Celle-ci sera pourtant fortement perturbée et modifiée. Les changements d'arrêt prévus mettront les bus au cœur de l'unique voie de circulation restante, le trafic des rues qui passeront en sens unique n'a pas été pensé plus loin que le cœur de ville. Des problèmes en perspective et qui méritent pourtant une attention renforcée.

Reste une difficulté de taille : le coût de l'opération. Alors que le gouvernement actuel continue d'imposer l'austérité aux communes, ne faudrait-il pas revoir, au plus près des préoccupations des citoyens, le projet et sa mise en œuvre?

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

PEDT : quatre lettres pour désigner la politique éducative mise en œuvre à l'échelle de la commune avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Un des éléments importants de ce projet est la gestion des temps hors de la classe et en particulier le périscolaire.

Indéniablement la réforme des rythmes scolaires de 2013 a fortement impacté les familles et les communes. Pour ces dernières les conséquences sont loin d'être négligeables en termes d'organisation et l'impact financier est souvent considérable. L'éducation a évidemment un coût mais celui de l'ignorance l'est encore plus. Les temps périscolaires concourent eux aussi au développement de l'enfant et ne doivent donc pas se limiter à un simple système de garderie. Voilà pourquoi il nous semble indispensable de se donner les moyens de proposer des activités ambitieuses et enrichissantes, en investissant aujourd'hui pour la réussite et l'avenir de nos enfants.

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclair.fr



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIO-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)

- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIO-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

> Permanences associatives

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV) 1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie. RDV au 04 76 29 80 62.
- ARCHITECTE-CONSEIL Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme. RDV au 04 76 29 80 55.

- ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH) Jeudi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin. RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.
Réservé aux Pontois.
RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOA)

Aide dans les litiges de la consommation.
2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).
RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.
RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.
RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

> Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public.
04 76 29 86 29



VILLE DE
**Pont
de
Claix**
2016
2017
SAISON
CULTURELLE

Tirésias

LA FÉDÉRATION
THÉÂTRE

VENDREDI 31 MARS AMPHITHÉÂTRE

À 14H ET 20H

PLACE MICHEL COUËTOUX - PONT DE CLAIX

Service culturel

Tél. : 04 76 29 80 59

culturel@ville-pontdeclaix.fr

RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION SUR www.ville-pontdeclaix.fr